



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

À Angoulins, le \$DATE_JOUR\$,

En application des différentes législations auxquelles nos activités sont soumises, nous vous prions de trouver ci-après les informations réglementaires qui régiront l'ensemble de nos relations contractuelles.

PRÉSENTATION

SAS ANTE MERIDIEM
32, Avenue des Fourneaux 17690 Angoulins
Numéro Orias 23003993 www.orias.fr

Sous les catégories suivantes :

- Conseiller en investissements financiers (CIF)
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)

Autres activités :

- Transactions immobilières

CONDITIONS D'EXERCICE DES STATUTS

Conseiller en investissements financiers

Membre de la CNCEF PATRIMOINE association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers

Conditions de fourniture des conseils en investissement :

SAS ANTE MERIDIEM est susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante. Dans le cadre d'une prestation de conseil fournie à titre non indépendant et conformément à la réglementation qui lui est applicable, SAS ANTE MERIDIEM sociale peut percevoir des rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.

Partenariats avec les promoteurs de produits CIF :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Ecofip	Monteur d'opérations	Protocole de collaboration	Commission



Interinvest	Monteur d'opérations	Protocole de collaboration	Commission
Euryale	Gestionnaire SCPI	Convention de commercialisation	Frais d'acquisition
Iroko	Gestionnaire SCPI	Convention de commercialisation	Frais d'acquisition Frais sur encours
Sofidy	Gestionnaire SCPI	Démarchage CIF	Frais d'acquisition
Cavissima	Distributeur solution investissement Vin	Convention de commercialisation	Commission
France Valley	Groupement Forestier	Convention de commercialisation	Commission

Intermédiaire d'assurance

Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR, 4 Place de Budapest, 75346 Paris Cedex 9 en sa qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA), SAS ANTE MERIDIEM est non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, et susceptible de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1°(c) du Code des assurances).

Partenariats avec les entreprises d'assurance :

SAS ANTE MERIDIEM travaille avec les entreprises d'assurance suivantes :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
Abeille	Assureur	Convention de commercialisation	Commission et frais sur encours
Simulassur	Plateforme d'assurance emprunteur	Convention de commercialisation	Commission et frais sur encours
Swisslife	Assureur	Convention de commercialisation	Commission et frais sur encours
Suravenir	Assureur	Convention de commercialisation	Commission et frais sur encours

Conditions de fourniture de la prestation de conseil en assurance :

SAS ANTE MERIDIEM propose au client une prestation de conseil lui permettant de proposer un contrat cohérent avec les besoins et exigences du client.



De façon facultative, SAS ANTE MERIDIEM est en mesure de proposer au client un service de recommandation personnalisée consistant à expliquer au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou options, un(e) ou plusieurs contrats ou options correspond(ent) le mieux ses exigences et besoins.

SAS ANTE MERIDIEM dispose d'une organisation appropriée pour garantir que les clients ne seront pas induits en erreur quant au niveau de conseil qu'ils reçoivent, et que Nom du cabinet ou dénomination sociale leur donnera le type de conseil qui est adapté à leur situation.

Réclamation – médiation

Pour toute réclamation, le client s'adresse préalablement à SAS ANTE MERIDIEM afin de trouver une solution amiable. La réclamation s'effectuant, sur support durable, est adressée à : SAS ANTE MERIDIEM, 32 Avenue des Fourneaux 17690 Angoulins, Mme Anne Grolier Petrovic anne.grolier-petrovic@ante-meridiem.fr

SAS ANTE MERIDIEM s'engage à :

- Accuser réception de la réclamation dans un délai de dix jours ouvrables ;
- Puis à y répondre dans un délai de deux mois maximums à compter de la date de réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse apportée à sa réclamation ne lui apparaît pas satisfaisante, le client peut saisir le médiateur de la consommation compétent suivant :

Au titre de l'activité de conseiller en investissements financiers :

Le Médiateur
Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 PARIS CEDEX 02

Au titre des autres activités :

CMAF – Service Médiation de la consommation consommation@cmap.fr
39 avenue F.D. Roosevelt
75008 Paris

Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après nous avoir adressé une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci- dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1

du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV



En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site
: <https://www.medconsodev.eu>

ou par voie postale en écrivant à :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE

La médiation est gratuite.

Assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) et garanties financières

RCP : dans le cadre de ces activités, SAS ANTE MERIDIEM a souscrit à un contrat d'assurance le couvrant contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle auprès de ORIA FINANCE & PATRIMOINE, pour des montants par sinistre de :

	CIF	COA	Carte T
Responsabilité Civile professionnelle	150.000 Euros par sinistre et 150.000 Euros par période d'assurance s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale employant moins de deux salariés	1.500.000 Euros par sinistre et 2.000.000 Euros par période d'assurance	150.000 Euros par période d'assurance

Numéro de polices : n° 2.401.395/- OC100000931

Traitement des données personnelles

Dans le cadre de ses prestations, SAS ANTE MERIDIEM est susceptible à procéder au traitement de données personnelles intéressant le client, ce à quoi le client consent.

En application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, SAS ANTE MERIDIEM s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues entre SAS ANTE MERIDIEM et son client, à préserver leur sécurité et intégrité, à ne communiquer ces informations qu'à des tiers auxquels il serait nécessaire de les transmettre en exécution des prestations convenues, et plus généralement à agir dans le cadre des exigences



réglementaires auxquelles il est soumis. Le client est informé qu'il a le droit de demander au responsable de traitement l'accès aux données à caractère personnel, leurs catégories et leurs destinataires, la durée de leur conservation ou, à défaut, les critères utilisés pour déterminer cette durée, leur rectification, leur effacement et leur portabilité, ainsi que le droit de demander une limitation du traitement de ses données à caractère personnel, sur simple demande sur support durable (courrier, email, etc...).

L'identité et les coordonnées du responsable de traitement au sein de SAS ANTE MERIDIEM sont les suivantes : Anne Grolier Petrovic anne.grolier-petrovic@ante-meridiem.fr

Le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

Moyens de communication entre SAS ANTE MERIDIEM et le client

Les modes de communication à utiliser entre SAS ANTE MERIDIEM et le client sont les suivants :

- réunions physiques
- courrier
- envois de courriels
- fax
- téléphone
- interface sécurisée du site internet de SAS ANTE MERIDIEM
- autres supports durables : SMS

Mise à jour des informations

SAS ANTE MERIDIEM fait parvenir au client toute mise à jour de ces différentes informations, en lui communiquant par [mettre moyen de communication : courrier, email, espace dédié...]. Le client peut également obtenir à tout moment ces informations sur simple demande auprès de SAS ANTE MERIDIEM.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de conserver un exemplaire de ce document signé par nos soins et de nous en remettre un exemplaire contresigné par vous-même.



Signatures

Le Cabinet	Le Conseiller	Le Client
Signature \$RAISON_SOCIAL_SOCIET E\$ \$REPRESENTANT_SOCIET E\$ \$DATE_JOUR\$	Signature \$NOM_CONSEILLER\$ \$PRENOM_CONSEILLER\$ \$DATE_JOUR\$	Signature \$NOM_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$DATE_JOUR\$